

Bienvenue dans ce kit pédagogique qui a été préparé par la direction générale de l'agriculture et du développement rural de la Commission européenne, en étroite collaboration avec des enseignants et des experts en éducation.

Ce kit se compose de ressources didactiques directement utilisables et vise à sensibiliser les jeunes Européens entre 11 et 15 ans à l'importance de l'agriculture et de l'alimentation pour l'Europe. Il met également en évidence comment l'Union européenne (UE), grâce à sa politique agricole commune (PAC), permet aux agriculteurs de garantir un approvisionnement alimentaire stable, sûr et abordable pour plus de 500 millions d'Européens tout en gagnant décemment leur vie.

De récentes études ont démontré que les populations urbaines de l'UE, en particulier les jeunes, n'ont plus conscience que l'agriculture est la source de leur alimentation. De plus, elles ne se rendent pas compte du rôle plus large joué par les agriculteurs, au sein de notre société et de notre économie, qui ne se limite pas à produire des aliments, mais inclut également la protection de l'environnement et des ressources naturelles, ainsi que la préservation de la vitalité des campagnes et des zones rurales européennes. Ce kit pédagogique a été conçu pour favoriser cette prise de conscience. Grâce à une sélection d'outils et activités divers et complémentaires, les enseignants peuvent aider les élèves à découvrir trois thèmes d'actualité significatifs: l'alimentation, l'environnement et la campagne. Ce kit n'entend pas fournir des outils pour enseigner aux élèves la PAC en tant que telle, mais vise plutôt à expliquer de quelle manière l'agriculture profite à tous les citoyens.

STRUCTURE ET CONTENU DU KIT

Le kit pédagogique commence par un modèle de leçon comprenant un clip d'animation qui introduit le thème de l'agriculture européenne d'une manière divertissante. Les enseignants peuvent également choisir d'introduire ce sujet à l'aide d'un diaporama ou d'utiliser celui-ci dans le cadre d'une leçon supplémentaire.

Il y a un module d'apprentissage pour chacun de ces trois thèmes:



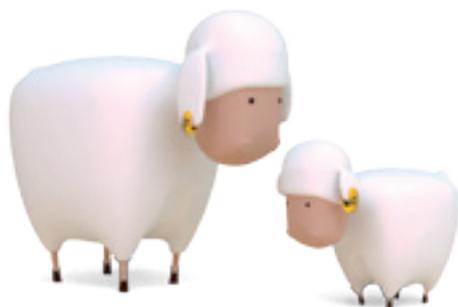
ALIMENTATION



ENVIRONNEMENT



CAMPAGNE



Chaque module contient:

Une brève **INTRODUCTION** à l'intention des enseignants qui décrit les objectifs d'apprentissage du module et propose des liens vers des ressources diverses.

Des **FICHES DE TRAVAIL** comprenant les activités d'apprentissage à l'intention des élèves.

Une ébauche de **PROJET** interdisciplinaire sur le thème du module, que les élèves devront mener à bien.

*D'autres ressources sont également prévues à l'intention des enseignants, parmi lesquelles on retrouve une **FICHE TECHNIQUE SUR LA PAC** et un **GLOSSAIRE** des termes couramment utilisés.*

Le plan de leçon: clip d'animation/diaporama

Chaque module peut être introduit par une leçon modèle de 45 minutes qui s'articule autour du clip d'animation ou du diaporama, selon les préférences des enseignants. **L'objectif de cette leçon d'introduction est d'impliquer et d'engager les élèves dans cette thématique et de définir le contexte des activités ultérieures** (par exemple les activités des fiches de travail ou celles du projet). Le clip d'animation explique en quoi l'agriculture occupe une place centrale dans nos vies et présente le travail des agriculteurs de l'Union européenne, qui sont soutenus par la PAC. Le diaporama permet aux enseignants d'aborder quelques points plus en détail.

Les fiches de travail

Après la leçon d'introduction, l'enseignant est libre de choisir parmi plusieurs activités d'apprentissage dans chaque module. **L'objectif des fiches de travail est de permettre aux élèves d'aborder différentes questions liées à l'alimentation, à l'environnement et à la campagne.** Celles-ci s'articulent autour de nombreux sujets mis en évidence dans le clip d'animation et dans le diaporama. Chaque fiche de travail peut être utilisée de façon indépendante et toutes les fiches sont photocopiables. Les fiches peuvent être utilisées dans le cadre d'une seule heure de cours ou servir de lien avec l'objet et le programme de la discipline de l'enseignant pendant plusieurs cours.

Le projet

Chaque module comprend une suggestion de projet d'une seule page, photocopiable. **L'objectif du projet est que les élèves s'engagent sur le long terme, en dehors du cadre scolaire, et contribuent à faire revivre l'agriculture.** Chaque projet repose sur les questions soulevées dans le clip d'animation et dans le diaporama et sur les activités du module. Chaque projet offre également la possibilité de visiter une ferme ou un marché d'agriculteurs. Des centaines de fermes à travers l'UE ouvrent chaque année leurs portes aux visites scolaires, permettant ainsi aux enfants et aux jeunes d'acquérir une expérience de première main de la ferme et de ses activités. Les enseignants sont encouragés à se renseigner sur les fermes de leur région qui sont ouvertes aux visites pour en trouver une que la classe pourrait visiter.

Un projet pourrait être lancé en classe et faire ensuite l'objet de recherches et de développements ultérieurs, pendant un certain nombre de semaines ou jusqu'à une échéance donnée, en fonction de la matière concernée et de ce qui convient le mieux à la classe. Chaque projet peut être traité par un enseignant seul ou dans le cadre d'un projet pluridisciplinaire impliquant toute une série de matières.



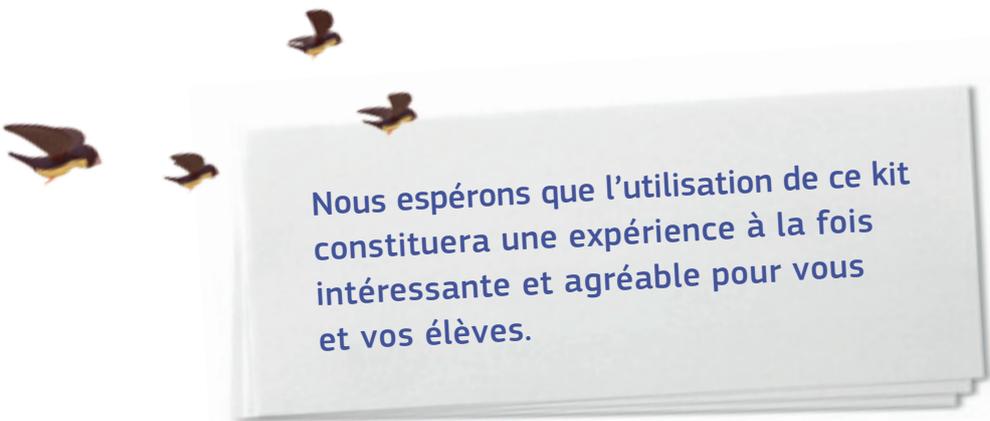
Autres ressources

- Carte de l'agriculture de l'UE
- Fiche technique sur la PAC
- Glossaire

COMMENT UTILISER CE KIT?

Ce kit a été conçu pour offrir une flexibilité d'usage; chaque enseignant peut choisir les outils ou les activités qu'il souhaite utiliser. Le plan de leçon, le clip d'animation, le diaporama, les activités à réaliser en classe et le projet peuvent être mélangés et combinés, en fonction des souhaits de l'enseignant et des sujets d'enseignement à disposition. Chaque enseignant peut choisir de n'utiliser qu'une partie des outils de ces trois modules ou d'en rassembler différents éléments pour s'adapter à l'âge, aux capacités et au parcours spécifique de ses élèves.

Ce kit offre aux jeunes la possibilité de participer à des activités pratiques qui peuvent s'inscrire dans le cadre d'un large éventail de disciplines, telles que **la géographie, les sciences, la citoyenneté, l'économie, les études européennes, l'économie domestique, les sciences agricoles, les technologies de l'information et de la communication (TIC) et les sciences sociales** (liste non exhaustive). Son objectif est de permettre à l'enseignant de faire comprendre à ses élèves les liens qui existent entre sa discipline et chacun des trois thèmes principaux: l'alimentation, l'environnement et la campagne.



Nous espérons que l'utilisation de ce kit constituera une expérience à la fois intéressante et agréable pour vous et vos élèves.

La politique agricole commune (PAC) soutient les agriculteurs et les aide à proposer des aliments sûrs, de haute qualité, traçables et produits de façon durable à plus de 500 millions de citoyens de l'UE. Après la Seconde Guerre mondiale, dans les années 1960, les consommateurs européens ont connu des pénuries de produits alimentaires. Les dirigeants européens ont réalisé qu'il était nécessaire, pour que les consommateurs puissent se procurer leur nourriture et que les agriculteurs et la campagne puissent prospérer, de développer une politique commune à l'échelle de l'UE. La PAC stabilise les prix des produits agricoles et encourage le progrès technique dans l'agriculture. Cela contribue à éviter la résurgence de problèmes révolus, comme les pénuries de produits alimentaires et la pauvreté en milieu rural. Aujourd'hui, les agriculteurs ont également un rôle crucial à jouer dans la création d'emplois, dans la stimulation de la croissance et des investissements, dans la protection de l'environnement et dans la prospérité des communautés rurales.

La PAC, qu'est-ce que c'est?

- ▶ La PAC est un ensemble de législations adoptées par l'UE en vue de proposer une politique commune unifiée dans le domaine de l'agriculture. Elle a été créée en 1962 pour garantir la sécurité alimentaire après une période de disette.
- ▶ Son objectif est d'encourager les agriculteurs à créer des emplois, de la croissance et des investissements et à veiller à un approvisionnement abondant et stable en aliments abordables de haute qualité, ainsi qu'à protéger l'environnement et à préserver la diversité du patrimoine naturel de l'UE.
- ▶ En 2013, le Parlement européen et le Conseil (ministres de l'agriculture) se sont mis d'accord sur une réforme de la PAC visant à rendre celle-ci plus «verte» et plus juste.

De quelle façon la PAC profite-t-elle aux agriculteurs et aux autres intervenants dans les zones rurales?

- ▶ **Soutien aux revenus** (paiements directs)
Les agriculteurs reçoivent des aides annuelles qui visent à stabiliser les revenus agricoles face à la volatilité des prix du marché, aux conditions climatiques imprévisibles et aux coûts variables des intrants. Pour bénéficier de ces aides, les agriculteurs doivent respecter des règles et des pratiques qui promeuvent les normes environnementales, le bien-être animal, la sécurité alimentaire et la traçabilité, et qui sont plus strictes que celles qui s'appliquent à nos concurrents à l'échelle mondiale. C'est également ce que les consommateurs et les contribuables européens attendent de la PAC.
- ▶ **Mesures de soutien du marché**
Il s'agit de mesures liées à des situations de marché spécifiques, qui incluent également un soutien à la promotion de produits agricoles et aux programmes qui promeuvent le lait et les fruits à l'école, ainsi qu'un soutien aux organisations de producteurs, leur permettant d'obtenir de meilleurs accords lorsqu'ils négocient des prix et des modalités avec les transformateurs et les supermarchés.
- ▶ **Mesures pour le développement rural**
Ces mesures consistent à cofinancer des projets comportant des objectifs économiques, environnementaux ou sociaux, qui ciblent principalement les exploitations agricoles et les petites et moyennes entreprises (PME) dans les zones rurales, afin d'aider les agriculteurs à moderniser leur exploitation agricole et à devenir plus compétitifs. Ces mesures aident également les agriculteurs à diversifier leurs activités, notamment par le biais de l'agrotourisme ou de la vente directe, ce qui peut permettre la création de nouveaux emplois et d'opportunités pour les communautés rurales. Elles soutiennent

également d'autres parties prenantes et intervenants qui prennent des mesures pour stimuler la croissance, créer des emplois et attirer des investissements dans les communautés rurales. Ces mesures, dont le budget est alloué par l'intermédiaire de plans adaptés spécialement à l'échelle nationale ou régionale afin de prendre en compte les défis et opportunités locaux, sont partiellement financées par les États membres de l'UE.

Comment la PAC profite-t-elle aux consommateurs et aide-t-elle à garantir des aliments nutritifs de haute qualité?

- ▶ La PAC aide les agriculteurs à respecter la législation stricte de l'UE, qui vise à garantir la qualité et la sécurité de tous les aliments qu'ils produisent.
- ▶ L'UE a mis en place un certain nombre de programmes de qualité, comme les labels AOP (appellation d'origine protégée) et IGP (indication géographique protégée), qui promeuvent et protègent l'origine de produits agricoles de qualité.
- ▶ L'UE favorise la production des aliments biologiques.
- ▶ Grâce aux règles de l'UE sur la traçabilité et l'étiquetage des aliments, il est possible de déterminer d'où provient un aliment donné – les œufs ou la viande, par exemple – en lisant ces informations sur le produit lui-même ou sur son emballage.
- ▶ La PAC contribue également au financement de programmes promouvant la distribution de fruits et de lait à l'école afin d'encourager de bonnes habitudes alimentaires.

À combien s'élève le budget de la PAC et comment est-il dépensé?

- ▶ Chaque année, ce sont le Parlement européen et le Conseil (ministres de l'agriculture) qui déterminent le budget alloué à la PAC, qui représente aujourd'hui environ 40% du budget annuel de l'UE.
- ▶ La PAC est la seule politique presque entièrement financée par le budget de l'UE, tous les États membres de l'UE partageant les mêmes objectifs en termes de sécurité alimentaire, d'utilisation avisée des ressources naturelles, de développement économique des zones rurales et de niveau de vie équitable pour les agriculteurs. Cela coûte moins de 30 cents par jour à chaque citoyen de l'UE.

Grâce à la PAC, l'agriculture joue un rôle majeur dans l'intégration européenne et dans la construction du marché unique, car c'est le seul secteur économique d'envergure régi par une véritable politique commune de l'UE.

Pourquoi la réforme de la PAC de 2013 est-elle «plus juste et plus verte»?

Les financements octroyés dans le cadre du «régime de paiement de base» sont réservés aux agriculteurs actifs. En outre, les fonds sont désormais répartis plus équitablement entre les agriculteurs, les régions et les pays de l'UE. Quelque 30% des aides octroyées aux agriculteurs au titre de la PAC sont des compensations pour avoir travaillé d'une manière respectueuse de l'environnement et pour avoir contribué à la lutte contre le changement climatique; ce sont ces aides qu'on qualifie de «vertes».



Plus d'informations:
http://ec.europa.eu/agriculture/index_fr.htm

La PAC dans votre pays:
<http://ec.europa.eu/agriculture/statistics/factsheets/>

CLIP D'ANIMATION

Partie 1

Les élèves regardent la vidéo. Ensuite, en petits groupes, ils découvrent les questions soulevées puis en débattent. La classe se réunit ensuite au grand complet et les rapporteurs de chaque groupe font état des débats auxquels ils ont participé. Les groupes discutent ensuite des liens qui existent entre la vidéo et la matière du cours. Ils partageront les principales informations qu'ils ont apprises durant ce cours via www.padlet.com ou sur des «Post-it» grand format pour permettre une discussion en lien avec la matière du cours.

MÉTHODOLOGIE	DURÉE
a) Introduisez la vidéo et le sujet. Expliquez aux élèves qu'ils découvriront la vidéo puis en débattront en petits groupes.	1 min.
b) L'ensemble de la classe regarde la vidéo de 4 minutes.	4 min.
c) Divisez la classe en groupes de cinq et veillez à ce que chaque groupe ait un rapporteur. Les élèves de chaque groupe parleront de ce qu'ils savaient déjà, de ce qu'ils ont appris dans la vidéo, de ce qui les a surpris et de ce qui leur a paru intéressant.	8 min.
d) Alors que chaque rapporteur fait état des discussions auxquelles il a participé devant la classe, l'enseignant ou un élève note au tableau les principales thématiques et les principales réponses abordées. Les différentes questions, thématiques et réponses font l'objet de débats, ainsi que les différences et les points communs entre les réponses de chaque groupe.	10 min.
e) En petits groupes à nouveau, les élèves débattent de la façon dont les questions soulevées dans la vidéo se rapportent à la matière du cours. L'enseignant crée une page Padlet si des appareils numériques sont disponibles. Il partage le lien de la page Padlet avec les élèves et demande à chaque groupe de poster deux messages sur cette page (ou d'écrire les réponses sur un grand «Post-it» à afficher au tableau) en réponse aux questions suivantes: <ol style="list-style-type: none"> 1) Qu'avons-nous appris aujourd'hui sur le sujet qui nous occupe? 2) Que voudrions-nous savoir de plus? 	10 min.
f) Toute la classe aide l'enseignant à choisir la meilleure façon d'organiser les messages postés sur la page Padlet ou affichés au tableau, dans un premier temps en divisant les messages en deux catégories – «Appris aujourd'hui» et «En savoir plus» – et puis en plaçant en évidence les messages qui ont le mieux saisi les principaux liens entre la matière qu'ils étudient et les questions soulevées dans la vidéo.	8 min.
g) Conclusion: demandez à chaque élève de mettre par écrit une chose qu'il a apprise en participant à ce cours.	4 min.
	= 45 min.

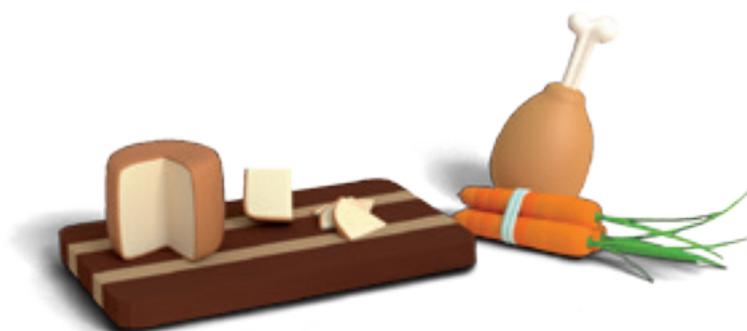
Partie 2 (PENDANT LE MÊME COURS SI L'EMPLOI DU TEMPS LE PERMET OU LORS DES PROCHAINS COURS)

L'enseignant peut utiliser les messages de la catégorie **«En savoir plus»** pour orienter son choix quant aux activités ou aux fiches de travail à privilégier lors des prochains cours. Toutes les activités/fiches de travail peuvent être adaptées pour correspondre aux besoins d'apprentissage des élèves et à la matière du cours.

L'enseignant peut également, s'il le préfère, en faire une activité d'apprentissage prolongée au cours de laquelle les élèves peuvent choisir un aspect de la nouvelle information qu'ils ont apprise pour ensuite faire des recherches dessus, avant d'écrire un court article ou un blog sur le sujet en question.

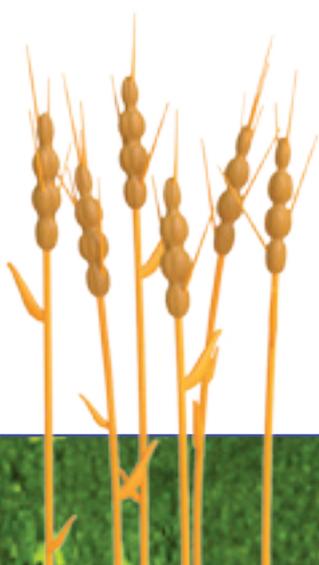
Sinon, les élèves peuvent aussi interviewer un agriculteur et ensuite écrire un article pour le journal de l'école.

Les élèves peuvent également imaginer être un agriculteur et écrire un petit récit du type «Vis ma vie», ou encore une page dans leur «journal de bord», sur la base des informations glanées dans le clip d'animation.



Les questions suivantes pourront aider les groupes au moment de découvrir la vidéo et d'en débattre.

1. Citez les trois principales informations que vous retirez de la vidéo. Pourquoi estimez-vous que ces éléments sont les principales informations de la vidéo?
2. De manière générale, quelle est l'histoire ou quel est le message de cette vidéo?
3. Certaines informations vous ont-elles surpris? Pourquoi?
4. Quels sont les trois «rôles» que jouent les agriculteurs?
5. Pourquoi l'Union européenne soutient-elle les agriculteurs?



DIAPORAMA

Partie 1

Les élèves regardent le diaporama (sur un PC ou en version imprimée) et essaient de répondre de manière individuelle aux questions qui se trouvent à la fin du diaporama. Les réponses sont ensuite examinées par l'ensemble de la classe.

Ensuite, en petits groupes, les élèves discutent des liens qui existent entre le diaporama et la matière du cours. Ils partageront les principales informations qu'ils ont apprises durant ce cours via www.padlet.com ou sur des «Post-it» grand format pour permettre une discussion en lien avec la matière du cours.

MÉTHODOLOGIE	DURÉE
a) Introduisez le diaporama et le sujet.	2 min.
b) Toute la classe parcourt le diaporama.	8 min.
c) Chaque élève se penche ensuite sur les questions qui se trouvent sur les diapositives 29-30 et note ses réponses.	8 min.
d) L'enseignant passe les réponses en revue avec les élèves.	5 min.
e) En petits groupes, les élèves débattent de la façon dont les questions soulevées dans le diaporama se rapportent à la matière du cours. L'enseignant crée une page Padlet si des appareils numériques sont disponibles. Il partage le lien de la page Padlet avec les élèves et demande à chaque groupe de poster deux messages sur cette page (ou d'écrire les réponses sur un grand «Post-it» à afficher au tableau) en réponse aux questions suivantes: 1) Qu'avons-nous appris aujourd'hui sur le sujet qui nous occupe? 2) Que voudrions-nous savoir de plus?	10 min.
f) Toute la classe aide l'enseignant à choisir la meilleure façon d'organiser les messages postés sur la page Padlet ou affichés au tableau, dans un premier temps en divisant les messages en deux catégories – «Appris aujourd'hui» et « En savoir plus » – et puis en plaçant en évidence les messages qui ont le mieux saisi les principaux liens entre la matière qu'ils étudient et les questions soulevées dans le diaporama.	8 min.
g) Conclusion: demandez à chaque élève de mettre par écrit une chose qu'il a apprise en participant à ce cours.	4 min.
	= 45 min.

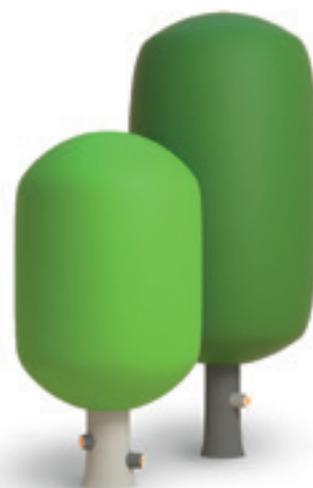
Partie 2 (PENDANT LE MÊME COURS SI L'EMPLOI DU TEMPS LE PERMET OU LORS DES PROCHAINS COURS)

L'enseignant peut utiliser les messages de la catégorie «**En savoir plus**» pour orienter son choix quant aux activités ou aux fiches de travail à privilégier lors des prochains cours. Toutes les activités/fiches de travail peuvent être adaptées pour correspondre aux besoins d'apprentissage des élèves et à la matière du cours.

L'enseignant peut également, s'il le préfère, en faire une activité d'apprentissage prolongée au cours de laquelle les élèves peuvent choisir un aspect de la nouvelle information qu'ils ont apprise pour ensuite faire des recherches dessus, avant d'écrire un court article ou un blog sur le sujet en question.

Sinon, les élèves peuvent aussi interviewer un agriculteur et ensuite écrire un article pour le journal de l'école.

Les élèves peuvent également imaginer être un agriculteur et écrire un petit récit du type «Vis ma vie», ou encore une page dans leur «journal de bord», sur la base des informations glanées dans le diaporama.



A	
Abandon des terres	Dans le domaine de l'agriculture, on parle d'abandon des terres lorsque plus aucune activité agricole n'est réalisée sur une surface de terrain donnée. Cela provoque des changements indésirables en termes de biodiversité et d'écosystème, ainsi que la désertification des zones rurales.
Agriculture biologique	L'agriculture biologique est une méthode de production agricole qui offre au consommateur des aliments de qualité et qui ont bon goût, tout en respectant les cycles naturels des plantes et des animaux. Elle repose sur un certain nombre de principes et de pratiques visant à travailler la terre de manière naturelle et à minimiser ainsi l'impact de l'homme sur l'environnement.
Agriculture durable	L'agriculture durable utilise des techniques qui garantissent la sécurité alimentaire tout en augmentant la productivité, et ce sans nuire à l'environnement ni compromettre les ressources naturelles.
Agriculture intensive	L'agriculture intensive, aussi connue sous le nom d'«agriculture industrielle», est un type d'agriculture particulier impliquant soit un investissement financier ou de travail important, soit l'application de nombreux intrants sur une zone relativement petite. Les pratiques de l'agriculture intensive incluent notamment les cultures à haut rendement, l'utilisation d'engrais et de pesticides et le maintien des animaux à l'intérieur. Le rendement de ce type d'agriculture est supérieur, mais est assorti de fâcheuses conséquences.
Agriculture mixte	L'agriculture mixte est un système agricole dans lequel différentes pratiques agricoles sont menées conjointement par l'agriculteur, comme l'élevage de bétail et les cultures. Lorsqu'une exploitation agricole adopte, en plus des cultures, une autre pratique à caractère agricole, comme l'élevage de volaille, la production laitière ou l'apiculture, alors ce système est connu sous le nom d'«agriculture mixte». C'est le système le plus répandu en Europe.
Agrotourisme	On parle d'agrotourisme lorsqu'un touriste prend part à une activité qui se déroule dans une ferme.
Appellation d'origine protégée (logo AOP)	Logo ou label qui identifie les produits agricoles et les denrées alimentaires qui sont produits, transformés et préparés dans une zone géographique donnée à l'aide d'un savoir-faire reconnu.
B	
Bien-être animal	Les règles de l'Union européenne précisent que les animaux doivent être élevés dans le respect des principes suivants: absence de faim et de soif, absence d'inconfort, absence de douleurs, de blessures et de maladies, liberté d'exprimer un schéma comportemental normal et absence de peur et de stress.
Biodiversité	Forme courte de l'expression «diversité biologique», ce mot se réfère à la variété des formes de vie sur notre planète et à la manière dont celles-ci interagissent dans les différents habitats et écosystèmes. La biodiversité englobe l'ensemble des plantes, animaux et micro-organismes terrestres et marins.

D	
Développement durable	Dans le domaine de l'agriculture, il s'agit de l'utilisation avisée et prudente des terres et des ressources telles que la terre, l'eau ou le phosphore. Cela signifie que l'exploitation agricole, au cours de son développement, utilise les terres ou les sources d'énergie d'une manière qui répond aux besoins des populations actuelles sans réduire la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins.
E	
Écosystème	Communauté d'organismes qui dépendent les uns des autres ainsi que l'environnement dans lequel ils vivent.
Engrais verts	Il s'agit d'une culture, comme celle du trèfle ou de l'herbe, enfouie dans le sol pour en améliorer la fertilité. La paille, en tant que sous-produit de la production agricole, est un engrais vert.
F	
Fruits et légumes difformes/biscornus	Produit irrégulier ou de forme inhabituelle qui ne ressemble pas aux produits que nous sommes habitués à voir en magasin. Les produits difformes sont souvent jetés avant d'atteindre les rayons de nos supermarchés.
G	
Gaz à effet de serre issus de l'agriculture	Les trois principaux gaz à effet de serre (GES) produits par l'agriculture sont le méthane, l'oxyde d'azote et le dioxyde de carbone. Tous les États membres se sont engagés à réduire leurs émissions de GES d'ici à 2020. L'UE soutient les agriculteurs dans la réduction de leur empreinte carbone en les encourageant à adopter un certain nombre de pratiques et de technologies visant à améliorer leur efficacité et leur rentabilité tout en réduisant leurs émissions de GES.
H	
Habitat	Zone occupée par une communauté ou une espèce (groupe d'animaux ou de plantes), comme le sol de la forêt, le désert ou le littoral marin.
I	
Identification des troupeaux	Système d'identification et de traçage des animaux visant à garantir la sécurité des produits alimentaires d'origine animale. Le système repose sur quatre éléments: le marquage, les passeports pour animaux, les registres des troupeaux tenus dans chaque exploitation et les bases de données informatisées.
Indication géographique protégée (logo IGP)	Logo ou label qui identifie les produits agricoles et les denrées alimentaires liés par leur qualité, leur réputation ou une autre caractéristique à une région dans laquelle au moins un stade de production, de transformation ou de préparation a eu lieu.
Industrie agroalimentaire	L'industrie agroalimentaire se réfère aux différents secteurs impliqués dans l'agriculture et dans la production alimentaire, comme l'approvisionnement en semences et en aliments pour animaux, l'élevage des animaux et la sélection des plantes, la production agricole, la machinerie agricole, la transformation alimentaire, ainsi que la commercialisation et la vente au détail.

J	
Jeune agriculteur	La réforme de la PAC de 2013 prévoit que les jeunes agriculteurs (tout agriculteur qui s'établit pour la première fois en qualité de chef d'une exploitation agricole et qui est âgé de 40 ans ou moins lorsqu'il introduit sa demande d'aide) admissibles à un paiement de base puissent recevoir une aide dans le cadre du programme pour les jeunes agriculteurs pendant une période maximale de cinq ans.
O	
Organisme	Ce mot désigne tout être vivant, qu'il s'agisse de bactéries, de champignons, d'insectes, de plantes, d'animaux ou d'êtres humains.
Organisme génétiquement modifié	On entend par «organisme génétiquement modifié» un organisme – à l'exception de l'être humain – dans lequel le matériel génétique a été modifié autrement que par un processus naturel (accouplement et/ou recombinaison).
P	
Paiements directs	Les paiements directs ont été établis par la réforme de la PAC de 1992. Avant cette réforme, la PAC «soutenait les prix», c'est-à-dire les prix auxquels les agriculteurs vendaient leurs produits sur le marché (cette aide n'était donc pas versée directement aux agriculteurs). Aujourd'hui, les paiements directs ne sont plus liés à la production et sont versés aux agriculteurs en vue de soutenir leurs revenus et de les rémunérer pour leur production de biens publics.
Pollinisation	La pollinisation désigne le transfert de grains de pollen des anthères mâles d'une fleur aux stigmates femelles. Les insectes jouent un rôle essentiel dans ce processus, les abeilles revêtant une importance particulière dans la pollinisation de la plupart des fruits et légumes que nous mangeons.
R	
Régime de paiement de base	Dans le cadre des règles relatives à la PAC pour la période 2007-2013, les agriculteurs recevaient des paiements directs au titre du régime de paiement unique ou au titre du régime de paiement unique à la surface. La réforme de la PAC de 2013 a remplacé le régime de paiement unique par le régime de paiement de base qui est entré en vigueur à partir de 2015. Ce régime est fondé sur des droits au paiement qui sont attribués aux agriculteurs au cours de la première année d'application de ce régime et activés chaque année par les agriculteurs.
S	
Sécurité alimentaire	Situation dans laquelle les êtres humains ou les populations ont, à tout moment, la possibilité physique et économique de se procurer une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires pour mener une vie saine. Au cours des dernières années, cette question s'est retrouvée au cœur des négociations agricoles menées dans le cadre du programme de Doha pour le développement et constituait l'un des objectifs stratégiques de la réforme de la PAC de 2013.

Sécurité des aliments	Un aliment qu'on peut consommer sans danger répond à l'exigence de sécurité des aliments. Il y a parfois confusion avec l'expression «sécurité alimentaire», liée à la question de savoir si un aliment est matériellement disponible à un prix abordable.
Surface d'intérêt écologique	Depuis 2015, à la suite de la réforme de la PAC de 2013, chaque agriculteur de l'UE demandant un paiement direct et possédant plus de 15 hectares de terres arables doit disposer de 5% de terres arables couvertes par des surfaces d'intérêt écologique. Il s'agit de surfaces qui sont bénéfiques pour l'environnement, qui améliorent la biodiversité et qui préservent des paysages attrayants (comme les particularités topographiques, les bandes tampons, les surfaces boisées, les terres en friche, les surfaces abritant des cultures fixant l'azote, etc.). Cette obligation constitue l'une des trois mesures de verdissement de la PAC pour 2014-2020 (les deux autres étant le maintien des prairies permanentes et la diversification des cultures). Il existe des exceptions à cette règle générale, par exemple pour les agriculteurs dont plus de 75% des terres sont recouvertes de prairies.
T	
Traçabilité	Dans l'industrie alimentaire, la traçabilité vise à créer un lien entre les différentes étapes de la chaîne alimentaire. Par exemple, en 2000, la législation de l'UE a mis sur pied un système d'identification et d'enregistrement des bovins dans les fermes et rendu obligatoire l'étiquetage de la viande de bœuf et des produits à base de viande de bœuf par les producteurs et distributeurs d'aliments.
V	
Vente directe	Dans le domaine de l'agriculture, on parle de vente directe lorsqu'un agriculteur vend ses produits directement aux consommateurs, chez lui ou dans tout autre lieu.
Verdissement	À la suite de la réforme de la PAC de 2013, une part représentant 30% du paiement de base, ce qu'on appelle «paiement vert», correspond à l'obligation qu'ont les agriculteurs de maintenir des zones de prairies permanentes (l'herbe absorbe le dioxyde de carbone, contribuant ainsi à la lutte contre le changement climatique); ils sont également tenus de cultiver un nombre minimal de cultures et d'exploiter 5% de leurs terres arables d'une manière qui favorise la biodiversité (les terres dites «surfaces d'intérêt écologique»). Les agriculteurs peuvent aussi recevoir une aide supplémentaire s'ils adoptent des pratiques agroenvironnementales plus strictes. La protection de la biodiversité et des habitats naturels, la gestion des ressources en eau et la recherche de solutions au changement climatique sont d'autres priorités que les agriculteurs sont tenus de respecter.